



DCM TURFORTE® TRACE

NPK 6-3-4 + oligo-éléments + extrait d'algues marines

Composition

Engrais - Suspension d'engrais composé NPK 6-3-4 avec oligo-éléments et extrait d'algues marines

6%	AZOTE TOTAL (N) dont 6 % azote uréique
3%	ANHYDRIDE PHOSPHORIQUE (P ₂ O ₅) soluble dans l'eau et le citrate d'ammonium neutre
4 %	OXYDE DE POTASSIUM (K ₂ O) soluble dans l'eau
6 %	EXTRAIT D'ALGUES MARINES

Soluble dans l'eau

bore (B)	0,3 %
cuivre (Cu)	0,12 % (chélaté par EDTA)
fer (Fe)	0,3 % (chélaté par DTPA)
manganèse (Mn)	0,3 % (chélaté par EDTA)
molybdène (Mo)	0,06 %
zinc (Zn)	0,3 % (chélaté par EDTA)



Caractéristiques

- engrais foliaire NPK 6-3-4 avec oligo-éléments et extrait d'algues marines
- rapport NPK et oligo-éléments adapté aux besoins de l'herbe pour une croissance régulière et une belle couleur
- contient les 6 oligo-éléments essentiels (B, Cu, Fe, Mn, Mo, Zn) pour les gazons : prévient et remédie aux symptômes de carence
- bonne assimilation pour un effet rapide et un gazon plus résistant
 - urée = la source d'azote la plus facilement assimilable par les tissus foliaires + accélère l'assimilation des autres éléments nutritifs, entre autres du fer (Fe) (= synergie)
 - oligo-éléments sous forme chélatée : assimilation rapide et efficace
- contient de l'extrait d'algues marines pressées à froid
- le produit est assimilé plus vite que la fertilisation du sol et son assimilation ne dépend pas de l'état du sol (pH, température du sol)
- facile à appliquer

Forme

suspension – liquide

Emballage

bidons de 10 L (11,7 kg)





DCM TURFORTE® TRACE

NPK 6-3-4 + oligo-éléments + extrait d'algues marines

Stockage

Bien refermer le bidon après l'utilisation.
Conserver à l'abri du gel.

Mode d'emploi

- Appliquer en période de croissance active.
- Appliquer de préférence vers la fin de l'après-midi ou en début de soirée, sur un gazon légèrement humide. Idéalement, il ne devrait pas pleuvoir dans les 4 heures suivant l'application. Ne pas appliquer en plein soleil et à des températures supérieures à 25 °C.
- Agiter le bidon avant l'utilisation. Faire une dilution correcte de l'eau et de l'engrais.
- Pulvériser uniformément sur le gazon jusqu'au gouttage (drip-off).
- L'ampleur et la vitesse de la réaction dépendent des besoins de l'espèce de gazon, du stade de croissance, du moment et du lieu d'application, des conditions climatiques et de l'intensité d'arrosage. **Pour la première application, utilisez donc toujours la dose la plus basse.**
- Peut être intégré en tant que complément à un schéma de fertilisation avec des engrais DCM en MINIGRAN®. Demandez nos conseils spécifiques.

Dose

GREENS ET TEES	10 – 20 L/ha 30 – 60 mL/L
FAIRWAYS	30 – 40 L/ha 30 – 40 mL/L
TERRAINS DE SPORT ENGAZONNÉS	20 – 40 L/ha 20 – 40 mL/L

Appliquer avec au moins 300 - 400 L d'eau/ha pour les greens et les tees; avec au moins 1000 L d'eau/ha pour les terrains de sport et gazons.

Au moins 1, de préférence 3 applications avec chaque fois un intervalle de 10 jours.

Les produits DCM sont conformes aux valeurs nutritionnelles indiquées sur leur emballage et/ou la fiche technique et sont entièrement traçables. Les conseils sur les produits sont fournis à titre indicatif uniquement et n'entraînent aucun engagement ou accord. Le mode d'emploi est basé sur plusieurs années d'expériences pratiques et de recherches. Chaque plante et chaque système de culture a ses propres besoins en engrais. Le moment de l'application, la réserve de nutriments dans le sol/substrat et les normes réglementaires en matière de fertilisation sont également importants pour déterminer la dose nécessaire. Il est conseillé (bonne pratique) de tester préalablement toute nouvelle application de produit à petite échelle. Les engrais peuvent provoquer une augmentation de l'EC et peuvent influencer le pH. Il est essentiel de tenir compte de tous ces facteurs lors de l'utilisation d'un produit fertilisant ou de la combinaison de différents engrais. Les substrats auxquels des engrais ont été ajoutés doivent être utilisés le plus rapidement possible après leur livraison. DCM décline toute responsabilité pour les dommages indirects résultant de l'utilisation de ses produits.

FICHE TECHNIQUE POUR LA BELGIQUE – BEFR – LHEL - 250801